45ème ANNEE



Correspondant au 13 septembre 2006

# الجمهورية الجسراترية الجمهورية الديمقراطية الشغبية

# الجريد الرسيسية

اِتفاقات دولية ، قوانين ، ومراسيم في النين ، ومراسيم في النين و مراسيم في النين و مراسيم في النين و بالاغات و بالاغ

## JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

#### (TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW. JORADP. DZ Abonnement et publicité:
	1 An	1 An	IMPRIMERIE OFFICIELLE Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376 ALGER-GARE
Edition originale	1070,00 D.A	2675,00 D.A	Tél : 021.54.3506 à 09 021.65.64.63 Fax : 021.54.35.12
Edition originale et sa traduction	2140,00 D.A	<b>5350,00 D.A</b> (Frais d'expédition en sus)	C.C.P. 3200-50 ALGER TELEX: 65 180 IMPOF DZ BADR: 060.300.0007 68/KG ETRANGER: (Compte devises) BADR: 060.320.0600 12

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars. Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés. Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

#### SOMMAIRE

### DECRETS

Décret présidentiel n° 06-307 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères
Décret exécutif n° 06-308 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au Chef du Gouvernement
Décret exécutif n° 06-309 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales
Décret exécutif n° 06-310 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre des finances
Décret exécutif n° 06-311 du .17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre des affaires religieuses et des wakfs
Décret exécutif n° 06-312 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre des transports
Décret exécutif n° 06-313 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre de l'éducation nationale 63
Décret exécutif n° 06-314 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière
Décret exécutif n° 06-315 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, à la ministre de la culture
Décret exécutif n° 06-316 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat
Décret exécutif n° 06-317 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme
Décret exécutif n° 06-318 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre de l'emploi et de la solidarité nationale
DECISIONS INDIVIDUELLES
Décrets présidentiels du 9 Chaâbane 1427 correspondant au 2 septembre 2006 mettant fin à des fonctions au titre du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Décret présidentiel du 9 Chaâbane 1427 correspondant au 2 septembre 2006 mettant fin aux fonctions du directeur de l'institut national de sciences de la mer et de l'aménagement du littoral "I.S.M.A.L"
Décret présidentiel du 25 Safar 1427 correspondant au 25 mars 2006 portant nomination du recteur de l'université de Skikda 90
Décrets présidentiels du 9 Chaâbane 1427 correspondant au 2 septembre 2006 portant nomination au titre du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
ARRETES, DECISIONS ET AVIS
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
Arrêté du 12 Journada Ethania 1427 correspondant au 8 juillet 2006 portant délimitation des périmètres de terres du domaine forestier national destinées à la mise en valeur dans des communes de la wilaya de Skikda

#### DECRETS

Décret présidentiel n° 06-307 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-6° et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

Vu l'ordonnance n° 06-04 du 19 Journada Ethania 1427 correspondant au 15 juillet 2006 portant loi de finances complémentaire pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trente deux milliards quatre cent neuf millions quatre vingt dix huit mille dinars (32.409.098.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	243.316.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	193.379.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	
	accessoires de salaires	15.800.000
	Total de la 1ère partie	452.495.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	247.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	3.000.000
	Total de la 2ème partie	3.247.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	14.764.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	60.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	162.000.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	11.733.000
	Total de la 3ème partie	188.557.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	264.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	17.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	20.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	295.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	650.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	10.500.000
34-92	Administration centrale — Loyers	600.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	607.760.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	32.000.000
	Total de la 5ème partie	32.000.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'institut diplomatique et des relations internationales	65.000.000
	Total de la 6ème partie	65.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences internationales	24.000.000
	Total de la 7ème partie	24.000.000
	Total du titre III	1.373.059.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-01	Participation aux organismes internationaux	2.000.000.000
42-03	Coopération internationale	12.215.360.000
42-04	Action maghrébine	11.000.000
	Total de la 2ème partie	14.226.360.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités	
	de stage — Frais de formation à l'étranger	4.498.000.000
	Total de la 3ème partie	4.498.000.000
	Total du titre IV	18.724.360.000
	Total de la sous-section I	20.097.419.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES A L'ETRANGER	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services à l'étranger — Rémunérations principales	450.000.000
31-12	Services à l'étranger — Indemnités et allocations diverses	4.785.000.000
31-13	Services à l'étranger — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	34.650.000
31-14	Services à l'étranger — Personnel contractuel à l'étranger	2.695.319.000
	Total de la 1ère partie	7.964.969.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services à l'étranger — Prestations à caractère familial	25.200.000
33-13	Services à l'étranger — Sécurité sociale	572.110.000
	Total de la 3ème partie	597.310.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services à l'étranger — Remboursement de frais	596.000.000
34-12	Services à l'étranger — Matériel et mobilier	288.312.000
34-13	Services à l'étranger — Fournitures	121.888.000
34-14	Services à l'étranger — Charges annexes	710.000.000
34-15	Services à l'étranger — Habillement	6.200.000
34-91	Services à l'étranger — Parc automobile	292.000.000
34-93	Services à l'étranger — Loyers	840.000.000
	Total de la 4ème partie	2.854.400.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services à l'étranger — Entretien des immeubles	240.000.000
	Total de la 5ème partie	240.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services à l'étranger — Frais de fonctionnement de nouveaux postes	125,000,000
	diplomatiques et consulaires	125.000.000
37-21	Services à l'étranger — Action diplomatique — Dépenses diverses	50.000.000
37-22	Services à l'étranger — Dépenses imprévues	400.000.000
	Total de la 7ème partie	575.000.000
	Total du titre III	12.231.679.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-91	Services à l'étranger — Frais d'assistance aux nationaux à l'étranger	80.000.000
	Total de la 6ème partie	80.000.000
	Total du titre IV	80.000.000
	Total de la sous-section II	12.311.679.000
	Total de la section I	32.409.098.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères	32.409.098.000

Décret exécutif n° 06-308 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au Chef du Gouvernement.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006;

Vu l'ordonnance n° 06-04 du 19 Journada Ethania 1427 correspondant au 15 juillet 2006 portant loi de finances complémentaire pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux milliards quarante sept millions deux cent vingt neuf mille dinars (2.047.229.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au Chef du Gouvernement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, aux services du Chef du Gouvernement

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	CHEF DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Chef du Gouvernement — Rémunérations principales	86.386.000
31-02	Chef du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses	123.000.000
31-03	Chef du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	25.237.000
	Total de la 1ère partie	234.623.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Chef du Gouvernement — Pensions de service et pour dommages corporels	1.000.000
	Total de la 2ème partie	1.000.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Chef du Gouvernement — Prestations à caractère familial	5.500.000
33-02	Chef du Gouvernement — Prestations facultatives	25.000
33-03	Chef du Gouvernement — Sécurité sociale	50.100.000
33-04	Chef du Gouvernement — Contribution aux œuvres sociales	6.481.000
	Total de la 3ème partie	62.106.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Chef du Gouvernement — Remboursement de frais	165.000.000
34-02	Chef du Gouvernement — Matériel et mobilier	6.326.000
34-03	Chef du Gouvernement — Fournitures	11.762.000
34-04	Chef du Gouvernement — Charges annexes	115.442.000
34-05	Chef du Gouvernement — Habillement	1.090.000
34-06	Chef du Gouvernement — Frais de fonctionnement de la résidence officielle du Chef du Gouvernement	1.600.000
34-07	Chef du Gouvernement — Frais de travaux et de séjour d'experts nationaux et/ou étrangers	5.500.000
34-08	Chef du Gouvernement — Frais de gestion des services communs de la résidence d'Etat du Club des Pins	5.000.000
34-80	Chef du Gouvernement — Parc automobile	25.960.000
34-92	Chef du Gouvernement — Loyers	75.000.000
34-97	Chef du Gouvernement — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	17.000
	Total de la 4ème partie	412.697.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Chef du Gouvernement — Entretien des immeubles	14.283.000
	Total de la 5ème partie	14.283.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI)	228.690.000
36-03	Subvention à l'office national de la lutte contre la drogue et la toxicomanie	119.479.000
	Total de la 6ème partie	348.169.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Chef du Gouvernement — Dépenses diverses	5.000.000
37-02	Chef du Gouvernement — Organisation de conférences et séminaires	50.000.000
37-06	Comité de suivi des assises de la communauté algérienne résidant à l'étranger	6.000.000
37-08	Frais de fonctionnement du conseil de la concurrence	10.000.000
37-11	Chef du Gouvernement — Dépenses relatives au fonctionnement de la commission de bonne gouvernance	20.000.000
	Total de la 7ème partie	91.000.000
	Total du titre III	1.163.878.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Chef du Gouvernement — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	2.000.000
43-05	Frais de fonctionnement du commissariat général chargé de l'organisation de la saison algérienne en France	Mémoire
	Total de la 3ème partie	2.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution à l'agence spatiale algérienne	65.000.000
44-02	Contribution au centre national des techniques spatiales (C.N.T.S)	162.900.000
	Total de la 4ème partie	227.900.000
	Total du titre IV	229.900.000
	Total de la sous-section I	1.393.778.000
	Total de la section I	1.393.778.000
	SECTION II	
	COMMISSARIAT GENERAL A LA PLANIFICATION ET A LA PROSPECTIVE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Administration centrale — Rémunérations principales	29.260.000
31-22 31-23	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	37.961.000
31-23	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.674.000
	Total de la 1ère partie	68.895.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	5.000
	Total de la 2ème partie	5.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.300.000
33-22	Administration centrale — Prestations facultatives	15.000
33-23	Administration centrale — Sécurité sociale	15.797.000
33-24	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	827.000
33 21	Total de la 3ème partie	17.939.000
		17.555.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Administration centrale — Remboursement de frais	3.630.000
34-22	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.352.000
34-23	Administration centrale — Fournitures	1.478.000
34-24	Administration centrale — Charges annexes	3.300.000
34-25	Administration centrale — Habillement	104.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.148.000
34-98	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	12.022.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Administration centrale — Entretien des immeubles	848.000
	Total de la 5ème partie	848.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-21	Subvention à l'office national des statistiques (ONS)	240.731.000
	Total de la 6ème partie	240.731.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Conseil national de la statistique (C.N.S) — Frais de fonctionnement	2.400.000
37-23	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.000.000
	Total de la 7ème partie	3.400.000
	Total du titre III	343.840.000
	Total du title III	J+J.040.000

20	Chaâbane	1427
13	septembre	2006

#### JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 57

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-21	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
	Frais de formation	1.000.000
	Total de la 3ème partie	1.000.000
	Total du titre IV	1.000.000
	Total de la sous-section I	344.840.000
	Total de la section II	344.840.000
	SECTION III	
	DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	97.651.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	110.359.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	4.134.000
	Total de la 1ère partie	212.144.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	23.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	310.000
	Total de la 2ème partie	333.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	6.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	20.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	50.202.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	5.120.000
	Total de la 3ème partie	61.842.000
	I I	

Nos DES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS
CHAPITRES		EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	10.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.037.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	2.392.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	7.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	113.000
34-82	Administration centrale — Parc automobile	1.385.000
34-96	Administration centrale — Loyers	1.000.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	22.937.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.355.000
	Total de la 5ème partie	1.355.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires	5.000.000
	Total de la 7ème partie	5.000.000
	Total du titre III	303.611.000
	TITDE IV	
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	5.000.000
	Total de la 3ème partie	5.000.000
	Total du titre IV	5.000.000
	Total de la sous-section I	308.611.000
	Total de la section III	308.611.000
	Total des crédits ouverts au Chef du Gouvernement	2.047.229.000

Décret exécutif n° 06-309 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

Vu l'ordonnance n° 06-04 du 19 Journada Ethania 1427 correspondant au 15 juillet 2006 portant loi de finances complémentaire pour 2006 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent quatre vingt six milliards huit cent un millions huit cent quarante huit mille dinars (186.801.848.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	157.500.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	244.865.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	8.483.000
31-81	Personnel coopérant — Rémunérations principales	220.000
31-82	Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	35.000
	Total de la 1ère partie	411.103.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	265,000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	16.800.000
	Total de la 2ème partie	17.065.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	11.052.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	560.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	95.000.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	9.981.000
	Total de la 3ème partie	116.593.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	85.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.966.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	7.107.000
34-05	Administration centrale — Habillement	33.510.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	6.066.000
34-92	Administration centrale — Loyers	11.414.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	153.073.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.000.000
	Total de la 5ème partie	1.000.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'école nationale des transmissions (ENT)	33.000.000
36-02	Subvention à l'école nationale de la protection civile (ENPC)	95.000.000
36-04	Subvention au Centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Béchar	30.000.000
36-05	Subvention au Centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales d'Oran	46.000.000
36-06	Subvention au Centre national de formation, de perfectionnement et de	22.000.000
26.07	recyclage des personnels des collectivités locales de Ouargla	39.000.000
36-07 36-08	Subvention à l'institut national de recherche criminalistique (INRC)	100.000.000
30-08	Subvention à l'école nationale d'administration (ENA)  Total de la 6ème partie	<u>200.000.000</u> 543.000.000
	7ème Partie	373.000.000
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Dépenses diverses	10.000.000
37-03	Administration centrale — Etat civil	285.000.000
37-04	Administration centrale — Conférences et séminaires	7.350.000
37-05	Administration centrale — Elections	3.150.000
37-07	Subvention au fonds commun des collectivités locales	86.500.000.000
	Total de la 7ème partie	86.805.500.000
	1	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	42.200.000
43-02	Administration centrale — Encouragements aux associations d'utilité publique.	60.000.000
	Total de la 3ème partie	102.200.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution au centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG)	140.000.000
	Total de la 4ème partie	140.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Intervention de l'Etat en cas d'événements calamiteux ou de sinistres	100.000.000
46-03	Indemnisation des victimes non salariées d'actes de terrorisme	17.181.584.000
	Total de la 6ème partie	17.281.584.000
	Total du titre IV	17.523.784.000
	Total de la sous-section I	105.571.118.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	4.215.110.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	2.679.115.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	146.528.000
	Total de la 1ère partie	7.040.753.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	5.360.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	349.000.000
	Total de la 2ème partie	354.360.000

	TABLEAU ANNEAE (suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	597.240.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	1.696.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	1.733.856.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	178.000.000
	Total de la 3ème partie	2.510.792.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	
34-11		288.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	15.000.000
34-13		26.737.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	122.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	15.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	50.750.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise —	2.000.000
3 <del>4</del> -96	Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	519.967.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
25.11		
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	48.000.000
	Total de la 5ème partie	48.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Dépenses liées à l'administration de l'état d'urgence dans certaines wilayas	5.000.000
37-13	Services déconcentrés de l'Etat — Organisation de l'Achaba	400.000
37-14	Services déconcentrés de l'Etat — Etat civil	22.000.000
37-15	Services déconcentrés de l'Etat — Elections	12.000.000
37-16	Services déconcentrés de l'Etat — Programme spécial en faveur des wilayas de l'extrême Sud	100.000.000
	Total de la 7ème partie	139.400.000
	Total du titre III	10.613.272.000

20	Chaâbane	1427
13	septembre	2006

#### JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 57

17	

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-12	Services déconcentrés de l'Etat — Formation et perfectionnement des personnels	4.800.000
	Total de la 3ème partie	4.800.000
	Total du titre IV	4.800.000
	Total de la sous-section II	10.618.072.000
	SOUS-SECTION III	
	DIRECTION DE LA COORDINATION DE LA SECURITE DU TERRITOIRE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Rémunérations principales	815.000
31-42	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Indemnités et allocations diverses	1.995.000
	Total de la 1ère partie	2.810.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-42	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Pensions de service et pour dommages corporels	100.000
	Total de la 2ème partie	100.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Prestations à caractère familial	60.000
33-43	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Sécurité sociale	702.000
	Total de la 3ème partie	762.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Remboursement de frais	304.000
	Total de la 4ème partie	304.000
	Total du titre III	3.976.000
	Total de la sous-section III	3.976.000
	SOUS-SECTION IV	
	CENTRE OPERATIONNEL NATIONAL D'AIDE A LA DECISION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Rémunérations principales	13.590.000
31-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Indemnités et allocations diverses	15.381.000
31-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.287.000
	Total de la 1ère partie	30.258.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Pensions de service et pour dommages corporels	300.000
	Total de la 2ème partie	300.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Prestations à caractère familial	1.300.000
33-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Prestations facultatives	200.000
33-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Sécurité sociale	7.445.000
33-54	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Contribution aux œuvres sociales	300.000
	Total de la 3ème partie	9.245.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Remboursement de frais	2.115.000
34-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Matériel et mobilier	3.600.000
34-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Fournitures	1.160.000
34-54	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Charges annexes	450.000
34-55	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Habillement	50.000
34-57	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique de télécommunications	2.100.000
34-81	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Parc automobile	171.000
34-97	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	9.656.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Entretien des immeubles	11.000
	Total de la 5ème partie	11.000
	Total du titre III	49.470.000
	TITRE IV  INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Formation et perfectionnement des personnels	200.000
	Total de la 3ème partie	200.000
	Total du titre IV	200.000
	Total de la sous-section IV	49.670.000
	Total de la section I	116.242.836.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Sûreté nationale — Rémunérations principales	14.800.000.000
31-02	Sûreté nationale — Indemnités et allocations diverses	19.000.000.000
31-03	Sûreté nationale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	54.975.000
	Total de la 1ère partie	33.854.975.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Sûreté nationale — Rentes d'accidents du travail	5.275.000
32-02	Sûreté nationale — Pensions de service et pour dommages corporels	814.000.000
	Total de la 2ème partie	819.275.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Sûreté nationale — Prestations à caractère familial	1.200.000.000
33-02	Sûreté nationale — Prestations facultatives	3.000.000
33-03	Sûreté nationale — Sécurité sociale	8.350.000.000
33-04	Sûreté nationale — Contribution aux œuvres sociales	920.085.000
	Total de la 3ème partie	10.473.085.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Sûreté nationale — Remboursement de frais	486.700.000
34-02	Sûreté nationale — Matériel et mobilier	621.000.000
34-03	Sûreté nationale — Fournitures	318.000.000
34-04	Sûreté nationale — Charges annexes	920.000.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
34-05	Sûreté nationale — Habillement	910.000.000
34-06	Sûreté nationale — Alimentation	2.322.000.000
34-07	Sûreté nationale — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique du service des télécommunications	130.000.000
34-08	Sûreté nationale — Matériel de prévention et de protection	260.000.000
34-90	Sûreté nationale — Parc automobile	1.853.000.000
34-92	Sûreté nationale — Loyers	45.000.000
34-96	Sûreté nationale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	3.000.000
	Total de la 4ème partie	7.868.700.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Sûreté nationale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	550.000.000
	Total de la 5ème partie	550.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Sûreté nationale — Dépenses diverses	5.200.000
37-03	Sûreté nationale — Conférences et séminaires	5.000.000
	Total de la 7ème partie	10.200.000
	Total du titre III	53.576.235.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Sûreté nationale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	134.000.000
	Total de la 3ème partie	134.000.000
	Total du titre IV	134.000.000
	Total de la sous-section I	53.710.235.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE LA SURETE NATIONALE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	195.000.000
	Total de la 1ère partie	195.000.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Remboursement de frais	121.210.000
34-11 34-12	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Kemboursement de frais	131.218.000 117.000.000
34-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Fournitures	140.000.000
34-14	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Charges annexes	238.000.000
34-16	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Alimentation	497.786.000
34-91	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Parc automobile	73.000.000
	Total de la 4ème partie	1.197.004.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	719.000.000
	Total de la 5ème partie	719.000.000
	Total du titre III	2.111.004.000
	Total de la sous-section II	2.111.004.000
	Total de la section II	55.821.239.000
	SECTION III	
	DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01		2 270 000 000
31-01	Protection civile — Rémunérations principales	3.270.000.000
31-02	Protection civile — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires	2.961.330.000
	de salaires	3.200.000
		3.200.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Protection civile — Rentes d'accidents du travail	2.597.000
32-02	Protection civile — Pensions de service et pour dommages corporels	30.000.000
	Total de la 2ème partie	32.597.000
	F	32.371.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Protection civile — Prestations à caractère familial	411.660.000
33-02	Protection civile — Prestations facultatives	2.660.000
33-03	Protection civile — Sécurité sociale	1.600.000.000
33-04	Protection civile — Contribution aux œuvres sociales	11.770.000
	Total de la 3ème partie	2.026.090.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Protection civile — Remboursement de frais	
34-01	Protection civile — Matériel et mobilier	111.000.000
34-03	Protection civile — Fournitures	51.642.000
34-04	Protection civile — Charges annexes	34.000.000
34-05	Protection civile — Habillement	285.000.000
34-06	Protection civile — Alimentation	700.000.000
34-90	Protection civile — Parc automobile	76.650.000
34-92	Protection civile — Late automobile	190.000.000
34-96	Protection civile — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues	1.400.000
3170	par l'Etat	10.000
34-97	Protection civile — Frais de fonctionnement de la brigade canine	15.000.000
	Total de la 4ème partie	1.464.702.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Protection civile — Entretien des immeubles	6.584.000
	Total de la 5ème partie	6.584.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-03	Protection civile — Conférences et séminaires	1.500.000
	Total de la 7ème partie	1.500.000
	Total du titre III	9.766.003.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
43-01	TITRE IV  INTERVENTIONS PUBLIQUES  3ème Partie  Action éducative et culturelle  Protection civile — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de	90,000,000
	formation  Total de la 3ème partie	80.000.000
	Total du titre IV	80.000.000
	Total de la sous-section I	9.846.003.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE LA PROTECTION CIVILE	9.040.003.000
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-13	Services déconcentrés de la protection civile — Personnel vacataire et journalier — Personnel chargé de la surveillance des baignades — Salaires et accessoires de salaires	211.200.000
	Total de la 1ère partie	211.200.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-14	Services déconcentrés de la protection civile — Contribution aux œuvres sociales	161.901.000
	Total de la 3ème partie	161.901.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de la protection civile — Remboursement de frais	127.000.000
34-12	Services déconcentrés de la protection civile — Matériel et mobilier	13.000.000
34-13 34-14	Services déconcentrés de la protection civile — Fournitures	40.000.000 160.000.000
34-14	Services déconcentrés de la protection civile — Charges affinexes	543.000.000
34-91	Services déconcentrés de la protection civile — Parc automobile	200.000.000
34-93	Services déconcentrés de la protection civile — Loyers	6.000.000
	Total de la 4ème partie	1.089.000.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de la protection civile — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	103.818.000
	Total de la 5ème partie	103.818.000
	Total du titre III	1.565.919.000
	Total de la sous-section II	1.565.919.000
	Total de la section III	11.411.922.000

20	Chaâbane	1427
13	septembre	2006

#### JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 57

TABLEAU ANNEXE (suite)		
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION IV	
	GESTION DU PALAIS DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Palais du Gouvernement — Rémunérations principales	14.580.000
31-22	Palais du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses	1.881.000
31-23	Palais du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	7.030.000
	Total de la 1ère partie	23.491.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Palais du Gouvernement — Prestations à caractère familial	2.957.000
33-22	Palais du Gouvernement — Prestations facultatives	40.000
33-23	Palais du Gouvernement — Sécurité sociale	4.116.000
	Total de la 3ème partie	7.113.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Palais du Gouvernement — Remboursement de frais	498.000
34-22	Palais du Gouvernement — Matériel et mobilier	241.000
34-23	Palais du Gouvernement — Fournitures	657.000
34-24	Palais du Gouvernement — Charges annexes	9.900.000
34-25	Palais du Gouvernement — Habillement	200.000
34-70	Palais du Gouvernement — Parc automobile	498.000
	Total de la 4ème partie	11.994.000
	5ème Partie	
25 21	Travaux d'entretien	17.050.000
35-21	Palais du Gouvernement — Entretien des immeubles	17.850.000
	Total de la 5ème partie	17.850.000
	Total du titre III	60.448.000
	Total de la sous-section I	60.448.000
	Total de la section IV	60.448.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION VI  DIRECTION GENERALE DES TRANSMISSIONS	
	NATIONALES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01		
31-01	Direction générale des transmissions nationales — Rémunérations principales	69.000.000
31-02	Direction générale des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses	63.640.000
31-03	Direction générale des transmissions nationales — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.036.000
	Total de la 1ère partie	133.676.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des transmissions nationales — Rentes d'accidents du travail	50.000
32-02	Direction générale des transmissions nationales — Pensions de service et pour dommages corporels	500.000
	Total de la 2ème partie	550.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des transmissions nationales — Prestations à caractère familial	4.258.000
33-02	Direction générale des transmissions nationales — Prestations facultatives	480.000
33-03	Direction générale des transmissions nationales — Sécurité sociale	32.365.000
33-04	Direction générale des transmissions nationales — Contribution aux œuvres sociales	3.165.000
	Total de la 3ème partie	40.268.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)		
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	4ème Partie		
	4eme Partie  Matériel et fonctionnement des services		
34-01		11 (25 000	
34-02	Direction générale des transmissions nationales — Remboursement de frais  Direction générale des transmissions nationales — Matériel et mobilier	11.635.000	
34-03	Direction générale des transmissions nationales — Fournitures	4.000.000 2.700.000	
34-04	Direction générale des transmissions nationales — Charges annexes	394.000.000	
34-05	Direction générale des transmissions nationales — Habillement	417.000	
34-07	Direction générale des transmissions nationales — Matériel technique des télécommunications.	16.300.000	
34-08	Direction générale des transmissions nationales — Fournitures d'exploitation.	18.948.000	
34-90	Direction générale des transmissions nationales — Parc automobile	6.967.000	
34-92	Direction générale des transmissions nationales — Loyers	50.000	
34-96	Direction générale des transmissions nationales — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	11.000	
	Total de la 4ème partie	455.028.000	
	5ème Partie		
	Travaux d'entretien		
35-01	Direction générale des transmissions nationales — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	1.588.000	
	Total de la 5ème partie	1.588.000	
	7ème Partie		
	Dépenses diverses		
37-04	Direction générale des transmissions nationales — Conférences et séminaires	250.000	
	Total de la 7ème partie	250.000	
	Total du titre III	631.360.000	
	TITRE IV		
	INTERVENTIONS PUBLIQUES		
	3ème Partie		
	Action éducative et culturelle		
43-01	Direction générale des transmissions nationales — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	1.000.000	
	Total de la 3ème partie	1.000.000	
	Total du titre IV	1.000.000	
	Total de la sous-section I	632.360.000	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DES TRANSMISSIONS	
	NATIONALES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Rémunérations	
51 11	principales	523.927.000
31-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Indemnités et allocations	323.327.000
	diverses	314.351.000
31-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Personnel vacataire et	
	journalier — Salaires et accessoires de salaires	12.641.000
	Total de la 1ère partie	850.919.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Rentes d'accidents du	
32-11	travail	120.000
32-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Pensions de service et	120.000
	pour dommages corporels	510.000
	Total de la 2ème partie	630.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Prestations à caractère	- 1 100 000
22.12	familial	54.108.000
33-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Prestations facultatives  Services déconcentrés des transmissions nationales — Sécurité sociale	480.000
33-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Securite sociale	209.481.000
33-14	sociales	21.660.000
	Total de la 3ème partie	285.729.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des transmissions nationales —Remboursement de frais	27.249.000
34-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Matériel et mobilier	7.000.000
34-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Fournitures	8.400.000
34-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Charges annexes	15.372.000
34-15	Services déconcentrés des transmissions nationales — Habillement	1.621.000
34-52	Services déconcentrés des transmissions nationales — Matériel technique des	
	télécommunications	13.000.000
34-91	Services déconcentrés des transmissions nationales — Parc automobile	3.997.000
34-93	Services déconcentrés des transmissions nationales — Loyers	1.310.000
	Total de la 4ème partie	77.949.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	4.660.000
	Total de la 5ème partie	4.660.000
	7ème Partie	
37-14	Dépenses diverses  Services déconcentrés des transmissions nationales — Conférences et	
	séminaires	360.000
	Total de la 7ème partie	360.000
	Total du titre III	1.220.247.000
	TITRE IV  INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	1.900.000
	Total de la 3ème partie	1.900.000
	Total du titre IV	1.900.000
	Total de la sous-section II	1.222.147.000
	Total de la section VI	1.854.507.000
	SECTION VII DIRECTION GENERALE DE LA GARDE COMMUNALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale de la garde communale — Rémunérations principales	40.491.000
31-02	Direction générale de la garde communale — Indemnités et allocations diverses	42.979.000
31-03	Direction générale de la garde communale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.450.000
	Total de la 1ère partie	84.920.000
	2ème Partie  Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale de la garde communale — Pensions de service et pour	
	dommages corporels	400.000
	Total de la 2ème partie	400.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale de la garde communale — Prestations à caractère familial	2.270.000
33-02	Direction générale de la garde communale — Prestations facultatives	110.000
33-03	Direction générale de la garde communale — Sécurité sociale	19.518.000
33-04	Direction générale de la garde communale — Contribution aux œuvres sociales	1.842.000
	Total de la 3ème partie	23.740.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale de la garde communale — Remboursement de frais	8.650.000
34-02	Direction générale de la garde communale — Matériel et mobilier	7.800.000
34-03	Direction générale de la garde communale — Fournitures	5.300.000
34-04	Direction générale de la garde communale — Charges annexes	5.800.000
34-05	Direction générale de la garde communale — Habillement	760.165.000
34-07	Direction générale de la garde communale — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique du service des télécommunications	2.866.000
34-08	Direction générale de la garde communale — Matériel de prévention et de protection	162.600.000
34-90	Direction générale de la garde communale — Parc automobile	1.338.000
34-97	Direction générale de la garde communale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	13.000
	Total de la 4ème partie	954.532.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale de la garde communale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	4.000.000
	Total de la 5ème partie	4.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale de la garde communale — Dépenses diverses	200.000
37-04	Direction générale de la garde communale — Conférences et séminaires	500.000
	Total de la 7ème partie	700.000
	Total du titre III	1.068.292.000

20	Chaâbane	1427
13	septembre	2006

#### JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 57

31

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale de la garde communale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	28.460.000
	Total de la 3ème partie	28.460.000
	Total du titre IV	28.460.000
	Total de la sous-section I	1.096.752.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE LA GARDE COMMUNALE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de la garde communale — Rémunérations principales	113.432.000
31-12	Services déconcentrés de la garde communale — Indemnités et allocations diverses	67.457.000
31-13	Services déconcentrés de la garde communale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	9.500.000
	Total de la 1ère partie	190.389.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés de la garde communale — Pensions de service et pour dommages corporels	200.000
	Total de la 2ème partie	200.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de la garde communale — Prestations à caractère familial	6.500.000
33-12	Services déconcentrés de la garde communale — Prestations facultatives	480.000
33-13	Services déconcentrés de la garde communale — Sécurité sociale	44.375.000
33-14	Services déconcentrés de la garde communale — Contribution aux œuvres sociales	2.400.000
	Total de la 3ème partie	53.755.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de la garde communale — Remboursement de frais	34.344.000
34-12	Services déconcentrés de la garde communale — Matériel et mobilier	6.312.000
34-13	Services déconcentrés de la garde communale — Fournitures	6.884.000
34-14	Services déconcentrés de la garde communale — Charges annexes	13.000.000
34-15	Services déconcentrés de la garde communale — Habillement	489.000
34-91	Services déconcentrés de la garde communale — Parc automobile	3.154.000
34-93	Services déconcentrés de la garde communale — Loyers	657.000
34-98	Services déconcentrés de la garde communale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	65.320.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de la garde communale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	4.000.000
	Total de la 5ème partie	4.000.000
	Total du titre III	313.664.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés de la garde communale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	480.000
	Total de la 3ème partie	480.000
	Total du titre IV	480.000
	Total de la sous-section II	314.144.000
	Total de la section VII	1.410.896.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales	186.801.848.000

Décret exécutif n° 06-310 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre des finances.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

Vu l'ordonnance n° 06-04 du 19 Journada Ethania 1427 correspondant au 15 juillet 2006 portant loi de finances complémentaire pour 2006;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt six milliards deux cent soixante deux millions six cent vingt sept mille dinars (26.262.627.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre des finances sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre des finances

au ministre des mances		
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	149.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	215.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	15.000.000
	Total de la 1ère partie	379.000.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	200.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	970.000
	Total de la 2ème partie	1.170.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	6.350.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	25.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	84.000.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	9.968.000
	Total de la 3ème partie	100.343.000
	4ème Partie	
24.01	Matériel et fonctionnement des services  Administration centrale — Remboursement de frais	65 000 000
34-01	Administration centrale — Remboursement de Irais	65.000.000
34-02 34-03	Administration centrale — Materiel et mobilier	7.800.000
34-03 34-04	Administration centrale — Fournitures	12.272.000
34-04 34-05	Administration centrale — Charges annexes	69.000.000 2.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	9.750.000
34-92	Administration centrale — Loyers	2.300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
		10.000
	Total de la 4ème partie	168.132.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	70.000.000
	Total de la 5ème partie	70.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-03	Subvention à l'école nationale des impôts (E.N.I.)	24.722.000
36-05	Subvention à l'agence nationale du cadastre (A.N.C.)	1.095.440.000
	Total de la 6ème partie	1.120.162.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires	3.000.000
37-03	Administration centrale — Etudes	350.000.000
37-04	Administration centrale — Frais de fonctionnement de la cellule de traitement du renseignement financier	58.000.000
	Total de la 7ème partie	411.000.000
	Total du titre III	2.249.807.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie  Action internationale	
42-03	Administration centrale — Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux	400.000
	Total de la 2ème partie	400.000
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	107.000.000
43-02	Administration centrale — Encouragement aux associations d'utilité publique.	2.000.000
	Total de la 3ème partie	109.000.000
	4ème Partie Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Administration centrale — Contribution au centre d'études et d'ingénierie des métiers des finances (CEIMF)	10.000.000
44-03	Administration centrale — Contribution à la caisse nationale d'équipement pour le développement	500.000.000
	Total de la 4ème partie	510.000.000
	Total du titre IV	619.400.000
	Total de la sous-section I	2.869.207.000
	Total de la section I	2.869.207.000
	SECTION II <b>DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE</b>	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	lère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01 31-02 31-03	Direction générale de la comptabilité — Rémunérations principales  Direction générale de la comptabilité — Indemnités et allocations diverses  Direction générale de la comptabilité — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	61.400.000 40.580.000
	Total de la 1ère partie	5.363.000
	2ème Partie  Personnel — Pensions et allocations	107.343.000
32-02	Direction générale de la comptabilité — Pensions de service et pour dommages corporels	
	Total de la 2ème partie	225.000
	1	225.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale de la comptabilité — Prestations à caractère familial	3.300.000
33-02	Direction générale de la comptabilité — Prestations facultatives	20.000
33-03	Direction générale de la comptabilité — Sécurité sociale	25.495.000
33-04	Direction générale de la comptabilité — Contribution aux œuvres sociales	2.775.000
	Total de la 3ème partie	31.590.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale de la comptabilité — Remboursement de frais	12.000.000
34-02	Direction générale de la comptabilité — Matériel et mobilier	9.500.000
34-03	Direction générale de la comptabilité — Fournitures	23.350.000
34-04 34-05	Direction générale de la comptabilité — Charges annexes	120.000.000
34-03 34-90	Direction générale de la comptabilité — Habillement	322.000
34-90 34-92	Direction générale de la comptabilité — Parc automobile	3.160.000
34-92 34-97	Direction générale de la comptabilité — Loyers	360.000
J <del>4</del> -91	Direction générale de la comptabilité — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	168.702.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Direction générale de la comptabilité — Entretien des immeubles	5.000.000
	Total de la 5ème partie	5.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale de la comptabilité — Conférences et séminaires	1.000.000
37-03	Direction générale de la comptabilité — Frais de fonctionnement du conseil	
	national de la comptabilité	10.000.000
	Total de la 7ème partie	11.000.000
	Total du titre III	323.860.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale de la comptabilité — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	70.000.000
		70.000.000
	Total de la 3ème partie	70.000.000
	Total du titre IV	70.000.000
	Total de la sous-section I	393.860.000
	'	

TABLEAU ANNEAE (suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Directions régionales du Trésor — Rémunérations principales	1.410.000.000
31-12 31-13	Directions régionales du Trésor — Indemnités et allocations diverses  Directions régionales du Trésor — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.115.240.000 92.504.000
	Total de la 1ère partie	2.617.744.000
	2ème Partie  Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Directions régionales du Trésor — Rentes d'accidents du travail	166.000
32-12	Directions régionales du Trésor — Pensions de service et pour dommages corporels	2.240.000
	Total de la 2ème partie	2.406.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-11	Directions régionales du Trésor — Prestations à caractère familial	138.500.000
33-12	Directions régionales du Trésor — Prestations facultatives	260.000
33-13	Directions régionales du Trésor — Sécurité sociale  Directions régionales du Trésor — Contribution aux œuvres sociales	629.810.000 75.000.000
33-14	Total de la 3ème partie	843.570.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Directions régionales du Trésor — Remboursement de frais	48.400.000
34-12	Directions régionales du Trésor — Matériel et mobilier	67.444.000
34-13	Directions régionales du Trésor — Fournitures	74.920.000
34-14	Directions régionales du Trésor — Charges annexes	130.000.000
34-15	Directions régionales du Trésor — Habillement	2.360.000
34-91	Directions régionales du Trésor — Parc automobile	15.460.000
34-93	Directions régionales du Trésor — Loyers	2.685.000
34-98	Directions régionales du Trésor — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	50.000
	Total de la 4ème partie	341.319.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Directions régionales du Trésor— Entretien des immeubles	57.600.000
	Total de la 5ème partie	57.600.000
	Total du titre III	3.862.639.000
	Total de la sous-section II	3.862.639.000
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.040.000
	Total de la 1ère partie	3.040.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures	600.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	700.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	60.000
	Total de la 4ème partie	1.360.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	600.000
	Total de la 5ème partie	600.000
	Total du titre III	5.000.000
	Total de la sous-section III	5.000.000
	Total de la section II	4.261.499.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION III	
	DIRECTION GENERALE DES DOUANES	
	SOUS SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III  MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des douanes — Rémunérations principales	1.645.730.000
31-02	Direction générale des douanes — Indemnités et allocations diverses	1.584.250.000
31-03	Direction générale des douanes — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	47.559.000
	Total de la 1ère partie	3.277.539.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des douanes — Rentes d'accidents du travail	1.665.000
32-02	Direction générale des douanes — Pensions de service et pour dommages corporels	17.850.000
	Total de la 2ème partie	19.515.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des douanes — Prestations à caractères familial	158.000.000
33-02	Direction générale des douanes — Prestations facultatives	400.000
33-03	Direction générale des douanes — Sécurité sociale	805.380.000
33-04	Direction générale des douanes — Contribution aux œuvres sociales	92.765.000
	Total de la 3ème partie	1.056.545.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des douanes — Remboursement de frais	32.500.000
34-02	Direction générale des douanes — Matériel et mobilier	7.000.000
34-03	Direction générale des douanes— Fournitures	8.000.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
34-04	Direction générale des douanes — Charges annexes	10.000.000
34-05	Direction générale des douanes — Habillement	32.000.000
34-06	Direction générale des douanes — Alimentation	500.000
34-90	Direction générale des douanes — Parc automobile	9.000.000
34-92	Direction générale des douanes — Loyers	500.000
34-97	Direction générale des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	99.510.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des douanes — Entretien des immeubles	6.500.000
	Total de la 5ème partie	6.500.000
	7ème Partie  Dépenses diverses	
37-02	Direction générale des douanes — Dépenses diverses	500.000
37-03	Direction générale des douanes — Conférences et séminaires	1.000.000
	Total de la 7ème partie	1.500.000
	Total du titre III	4.461.109.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des douanes — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	10.000.000
	Total de la 3ème partie	10.000.000
	Total du titre IV	10.000.000
	Total de la sous-section I	4.471.109.000

20	Chaâbane	1427
13	septembre	2006

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 57

41

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des douanes — Remboursement de frais	52.000.000
34-12	Services déconcentrés des douanes — Matériel et mobilier	48.672.000
34-13	Services déconcentrés des douanes — Fournitures	52.000.000
34-14	Services déconcentrés des douanes — Charges annexes	170.500.000
34-15	Services déconcentrés des douanes — Habillement	400.000
34-16	Services déconcentrés des douanes — Alimentation	100.000.000
34-91	Services déconcentrés des douanes — Parc automobile	106.260.000
34-93	Services déconcentrés des douanes — Loyers	10.000.000
34-98	Services déconcentrés des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	539.842.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des douanes — Entretien des immeubles	48.400.000
33-11	Total de la 5ème partie	48.400.000
	Total du titre III	588.242.000
	Total de la sous-section II	
	Total de la section III	588.242.000 5.059.351.000
	SECTION IV  DIRECTION GENERALE DES IMPOTS  SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des impôts — Rémunérations principales	185.000.000
31-02	Direction générale des impôts — Indemnités et allocations diverses	165.550.000
31-03	Direction générale des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	12.000.000
	Total de la 1ère partie	362.550.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des impôts — Rentes d'accidents du travail	55.000
32-02	Direction générale des impôts — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	65.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des impôts — Prestations à caractère familial	10.200.000
33-02	Direction générale des impôts — Prestations facultatives	40.000
33-03	Direction générale des impôts — Sécurité sociale	86.838.000
33-04	Direction générale des impôts — Contribution aux œuvres sociales	9.193.000
	Total de la 3ème partie	106.271.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des impôts — Remboursement de frais	100.000.000
34-02	Direction générale des impôts — Matériel et mobilier	23.000.000
34-03	Direction générale des impôts — Fournitures	261.500.000
34-04	Direction générale des impôts — Charges annexes	30.000.000
34-05	Direction générale des impôts — Habillement	860.000
34-90	Direction générale des impôts — Parc automobile	11.250.000
34-92	Direction générale des impôts — Loyers	1.000.000
34-97	Direction générale des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	427.620.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des impôts — Entretien des immeubles	16.500.000
	Total de la 5ème partie	16.500.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale des impôts — Conférences et séminaires	7.000.000
	Total de la 7ème partie	7.000.000
	Total du titre III	920.006.000

TABLEAU ANNEAE (suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des impôts — Bourses — Indemnités de stages — Présalaires — Frais de formation	75.000.000
	Total de la 3ème partie	75.000.000
	Total du titre IV	75.000.000
	Total de la sous-section I	995.006.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés des impôts — Rémunérations principales	2.637.200.000
31-12	Services déconcentrés des impôts — Indemnités et allocations diverses	2.145.960.000
31-13	Services déconcentrés des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	495.487.000
	Total de la 1ère partie	5.278.647.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des impôts — Rentes d'accidents du travail	600.000
32-12	Services déconcentrés des impôts — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	610.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des impôts — Prestations à caractère familial	252.500.000
33-12	Services déconcentrés des impôts — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés des impôts — Sécurité sociale	1.194.400.000
33-14	Services déconcentrés des impôts — Contribution aux œuvres sociales	145.238.000
	Total de la 3ème partie	1.592.638.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des impôts — Remboursement de frais	130.000.000
34-12	Services déconcentrés des impôts — Matériel et mobilier	116.521.000
34-13	Services déconcentrés des impôts — Fournitures	103.480.000
34-14	Services déconcentrés des impôts — Charges annexes	102.300.000
34-15	Services déconcentrés des impôts — Habillement	4.665.000
34-91	Services déconcentrés des impôts — Parc automobile	39.510.000
34-93	Services déconcentrés des impôts — Loyers	29.000.000
34-98	Services déconcentrés des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	1.000.000
	Total de la 4ème partie	526.476.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des impôts — Entretien des immeubles	112.000.000
	Total de la 5ème partie	112.000.000
	Total du titre III	7.510.371.000
	Total de la sous-section II	7.510.371.000
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	76.945.000
	Total de la 1ère partie	76.945.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures	8.625.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	64.800.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	691.000
	Total de la 4ème partie	74.116.000

20	Chaâbane	1427
13	septembre	2006

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 57

45

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	45.960.000
	Total de la 5ème partie	45.960.000
	Total du titre III	197.021.000
	Total de la sous-section III	197.021.000
	Total de la section IV	8.702.398.000
	SECTION V DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale du domaine national — Rémunérations principales	34.650.000
31-02	Direction générale du domaine national — Indemnités et allocations diverses.	27.000.000
31-03	Direction générale du domaine national — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	4.495.000
	Total de la 1ère partie	66.145.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale du domaine national — Pensions de service et pour dommages corporels	10,000
	Total de la 2ème partie	10.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale du domaine national — Prestations à caractère familial	2.100.000
33-02	Direction générale du domaine national — Prestations facultatives	20.000
33-03	Direction générale du domaine national — Sécurité sociale	15.250.000
33-04	Direction générale du domaine national — Contribution aux œuvres sociales	1.750.000
	Total de la 3ème partie	19.120.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale du domaine national — Remboursement de frais	6.000.000
34-02	Direction générale du domaine national — Matériel et mobilier	4.300.000
34-03	Direction générale du domaine national — Fournitures	5.300.000
34-04	Direction générale du domaine national — Charges annexes	2.000.000
34-05	Direction générale du domaine national — Habillement	250.000
34-90	Direction générale du domaine national — Parc automobile	3.690.000
34-92	Direction générale du domaine national — Loyers	mémoire
34-97	Direction générale du domaine national — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	21.550.000
35-01	5ème Partie  **Travaux d'entretien**  Direction générale du domaine national — Entretien des immeubles	4.000.000
	Total de la 5ème partie	4.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Direction générale du domaine national — Conférences et séminaires	16.000.000
	Total de la 7ème partie	16.000.000
	Total du titre III	126.825.000
	TITRE IV  INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale du domaine national — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	58.000.000
	Total de la 3ème partie	58.000.000
	Total du titre IV	58.000.000
	Total de la sous-section I	184.825.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés du domaine national — Rémunérations principales	1.100.000.000
31-12	Services déconcentrés du domaine national — Indemnités et allocations	000 000 000
21 12	diverses  Services déconcentrés du domaine national — Personnel vacataire et	900.000.000
31-13	journalier — Salaires et accessoires de salaires	159.192.000
	T-4-1 J- 1- 15	2.150.102.000
	Total de la 1ère partie	2.159.192.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés du domaine national — Rentes d'accidents du travail	100,000
32-11	Services déconcentrés du domaine national — Renies d'accidents du travail  Services déconcentrés du domaine national — Pensions de service et pour	100.000
32 12	dommages corporels	20.000
	Total de la 2ème partie	120.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du domaine national — Prestations à caractère	
	familial	89.700.000
33-12	Services déconcentrés du domaine national — Prestations facultatives	300.000
33-13	Services déconcentrés du domaine national — Sécurité sociale	497.000.000
33-14	Services déconcentrés du domaine national — Contribution aux œuvres sociales	59.560.000
	Total de la 3ème partie	646.560.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du domaine national — Remboursement de frais	70,000,000
34-11 34-12	Services déconcentrés du domaine national — Matériel et mobilier	70.000.000
34-12	Services déconcentrés du domaine national — Fournitures	43.680.000 55.000.000
34-14	Services déconcentrés du domaine national — Charges annexes	53.000.000
34-15	Services déconcentrés du domaine national — Habillement	3.390.000
34-91	Services déconcentrés du domaine national — Parc automobile	40.519.000
34-93	Services déconcentrés du domaine national — Loyers	5.500.000
34-98	Services déconcentrés du domaine national — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	271.099.000

20	Chaâbane	1427
13	septembre	2006

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du domaine national — Entretien des immeubles	20.000.000
	Total de la 5ème partie	20.000.000
	Total du titre III	3.096.971.000
	Total de la sous-section II	3.096.971.000
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	11.110.000
	Total de la 1ère partie	11.110.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures	600.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	8.000.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	190.000
	Total de la 4ème partie	8.790.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	3.000.000
	Total de la 5ème partie	3.000.000
	Total du titre III	22.900.000
	Total de la sous-section III	22.900.000
	Total de la section V	3.304.696.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SECTION VI	
	DIRECTION GENERALE DU BUDGET	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale du budget — Rémunérations principales	94.812.000
31-02	Direction générale du budget — Indemnités et allocations diverses	134.655.000
31-03	Direction générale du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.830.000
		2.830.000
	Total de la 1ère partie	232.297.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale du budget — Rentes d'accidents du travail	mémoire
32-02	Direction générale du budget — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	110.000
	Total de la 2ème partie	110.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale du budget — Prestations à caractère familial	6.421.000
33-02	Direction générale du budget — Prestations facultatives	39.000
33-03	Direction générale du budget — Sécurité sociale	39.200.000
33-04	Direction générale du budget — Contribution aux œuvres sociales	4.164.000
	Total de la 3ème partie	49.824.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale du budget — Remboursement de frais	8.000.000
34-02	Direction générale du budget — Matériel et mobilier	6.400.000
34-03	Direction générale du budget — Fournitures	6.700.000
34-04	Direction générale du budget — Charges annexes	2.000.000
34-05	Direction générale du budget — Habillement	234.000
34-90	Direction générale du budget — Parc automobile	3.800.000
34-92	Direction générale du budget — Loyers	mémoire
34-97	Direction générale du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	27.144.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale du budget — Entretien des immeubles	10.300.000
	Total de la 5ème partie	10.300.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale du budget — Conférences et séminaires	1.000.000
37-03	Direction générale du budget — Frais de préparation du budget et de la loi de finances	1.000.000
37-04	Direction générale du budget — Frais de fonctionnement du fonds spécial de	
	retraite des cadres supérieurs de la nation	4.000.000
37-05	Direction générale du budget — Etudes	296.500.000
	Total de la 7ème partie	302.500.000
	Total du titre III	622.175.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale du budget — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	80.000.000
	Total de la 3ème partie	80.000.000
	Total du titre IV	80.000.000
	Total de la sous-section I	702.175.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés du budget — Rémunérations principales	203.850.000
31-12	Services déconcentrés du budget — Indemnités et allocations diverses	152.750.000
31-13	Services déconcentrés du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	16.630.000
		373.230.000
	Total de la 1ère partie	313.230.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés du budget — Rentes d'accidents du travail	55.000
32-12	Services déconcentrés du budget — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	65.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du budget — Prestations à caractère familial	16.000.000
33-12	Services déconcentrés du budget — Prestations facultatives	70.000
33-13	Services déconcentrés du budget — Sécurité sociale	86.717.000
33-14	Services déconcentrés du budget — Contribution aux œuvres sociales	9.686.000
	Total de la 3ème partie	112.473.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du budget — Remboursement de frais	13.500.000
34-12	Services déconcentrés du budget — Matériel et mobilier	9.000.000
34-13	Services déconcentrés du budget — Fournitures	7.880.000
34-14	Services déconcentrés du budget — Charges annexes	10.900.000
34-15	Services déconcentrés du budget — Habillement	459.000
34-91	Services déconcentrés du budget — Parc automobile	945.000
34-93	Services déconcentrés du budget — Loyers	2.000.000
34-98	Services déconcentrés du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	44.699.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du budget — Entretien des immeubles	2.820.000
	Total de la 5ème partie	2.820.000
	Total du titre III	533.287.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés du budget — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	mémoire
	Total de la 3ème partie	mémoire
	Total du titre IV	mémoire
	Total de la sous-section II	533.287.000
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DU BUDGET – EQUIPEMENT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Rémunérations principales	222.950.000
31-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Indemnités et allocations diverses	160.107.000
31-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	15.710.000
	Total de la 1ère partie	398.767.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Rentes d'accidents du travail	15,000
32-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Pensions de service et	15.000
	pour dommages corporels	134.000
	Total de la 2ème partie	149.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Prestations à caractère familial	25,500,000
33-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Prestations facultatives	48.000
33-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Sécurité sociale	94.275.000
33-24	Services déconcentrés du budget — Equipement — Contribution aux œuvres	7.1.275.000
	sociales	10.362.000
	Total de la 3ème partie	130.185.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Remboursement de frais	13.400.000
34-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Matériel et mobilier	9.000.000
34-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Fournitures	7.300.000
34-24	Services déconcentrés du budget — Equipement — Charges annexes	15.500.000
34-25	Services déconcentrés du budget — Equipement — Habillement	888.000
34-81	Services déconcentrés du budget — Equipement — Parc automobile	3.525.000
34-95	Services déconcentrés du budget — Equipement — Loyers	1.500.000
34-96	Services déconcentrés du budget — Equipement — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	250.000
	Total de la 4ème partie	51.363.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Entretien des immeubles	5.000.000
	Total de la 5ème partie	5.000.000
	Total du titre III	585.464.000
	Total de la sous-section III	585.464.000
	Total de la section VI	1.820.926.000
	SECTION VII	
	INSPECTION GENERALE DES FINANCES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Inspection générale des finances — Rémunérations principales	66.284.000
31-02	Inspection générale des finances — Indemnités et allocations diverses	88.677.000
31-03	Inspection générale des finances — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.244.000
	Total de la 1ère partie	158.205.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Inspection générale des finances — Rentes d'accidents du travail	mémoire
32-02	Inspection générale des finances — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	10.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Inspection générale des finances — Prestations à caractère familial	2.630.000
33-02	Inspection générale des finances — Prestations facultatives	30.000
33-03	Inspection générale des finances — Sécurité sociale	30.995.000
33-04	Inspection générale des finances — Contribution aux œuvres sociales	3.800.000
	Total de la 3ème partie	37.455.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-01		24 170 000
34-01	Inspection générale des finances — Remboursement de frais	34.170.000
34-03	Inspection générale des finances — Materier et mobilier	1.030.000 1.286.000
34-04	Inspection générale des finances — l'outilitées	3.300.000
34-05	Inspection générale des finances — Habillement	184.000
34-90	Inspection générale des finances — Parc automobile	1.550.000
34-92	Inspection générale des finances — Loyers	50.000
34-97	Inspection générale des finances — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	41.580.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
27.04		800.000
35-01	Inspection générale des finances — Entretien des immeubles	800.000
	Total de la 5ème partie	800.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Inspection générale des finances — Conférences et séminaires	1.750.000
	Total de la 7ème partie	1.750.000
	Total du titre III	239.800.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Inspection générale des finances — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	4.750.000
	Total de la 3ème partie	4.750.000
	Total du titre IV	4.750.000
	Total de la sous-section I	244.550.000
	Total de la section VII	244.550.000
	Total des crédits ouverts au ministre des finances	26.262.627.000

Décret exécutif n° 06-311 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre des affaires religieuses et des wakfs.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

Vu l'ordonnance n° 06-04 du 19 Journada Ethania 1427 correspondant au 15 juillet 2006 portant loi de finances complémentaire pour 2006 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de huit milliards cent soixante huit millions trente trois mille dinars (8.168.033.000 DA), ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre des affaires religieuses et des wakfs, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des affaires religieuses et des wakfs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre des affaires religieuses et des wakfs

Nos DES		CREDITS OUVERTS
CHAPITRES	LIBELLES	EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	51.029.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	38.533.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.611.000
	Total de la 1ère partie	95.173.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	11.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	2.132.000
	Total de la 2ème partie	2.143.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.611.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	80.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	22.390.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.519.000
	Total de la 3ème partie	28.600.000
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	12.500.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.100.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	7.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	230.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.830.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.324.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	5.000
	Total de la 4ème partie	27.989.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	5.000.000
	Total de la 5ème partie	5.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subventions aux établissements pour la formation des cadres du culte	196.450.000
36-41	Administration centrale — Subvention au centre culturel islamique d'Alger	68.600.000
	Total de la 6ème partie	265.050.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	4.000.000
	Total de la 7ème partie	4.000.000
	Total du titre III	427.955.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Zeme Parue  Action internationale	
42-01	Administration centrale — Action internationale	91.000.000
42-02	Administration centrale — Frais d'encadrement de l'activité cultuelle et culturelle en faveur de l'émigration	347.000.000
	Total de la 2ème partie	438.000.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Frais d'impression du Livre Saint et d'ouvrages retraçant les séminaires sur la pensée islamique	2.500.000
43-02	Administration centrale — Frais d'organisation de concours de récitants du Coran	31.000.000
43-03	Administration centrale — Frais de perfectionnement et de recyclage du personnel du ministère des affaires religieuses et des wakfs	4.000.000
43-04	Administration centrale — Frais de confection de la revue « Rissalat El Masdjed »	15.000.000
43-05	Administration centrale — Frais d'organisation de la semaine nationale du Saint Coran	10.000.000
43-21	Administration centrale — Contribution de l'Etat au fonctionnement des fondations de la Mosquée	18.000.000
43-22	Administration centrale — Encouragements aux associations d'utilité publique	65.000.000
	Total de la 3ème partie	145.500.000
	Total du titre IV	583.500.000
	Total de la sous-section I	1.011.455.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOVENS DES SERVICES	
	MOYENS DES SERVICES  1ère partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	3.114.188.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	1.781.593.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	246.148.000
	Total de la 1ère partie	5.141.929.000
	2ème Partie	J.141.747.UUU
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	32.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	16.613.000
	Total de la 2ème partie	16.645.000
	I .	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	566.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	1.223.945.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	136.361.000
	Total de la 3ème partie	1.926.806.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	19.360.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	3.450.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	12.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	22.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.192.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	4.416.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.480.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	300.000
	Total de la 4ème partie	64.198.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	7.000.000
	Total de la 5ème partie	7.000.000
	Total du titre III	7.156.578.000
	Total de la sous-section II	7.156.578.000
	Total de la section I	8.168.033.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires religieuses et	8.168.033.000

Décret exécutif n° 06-312 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre des transports.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

Vu l'ordonnance n° 06-04 du 19 Journada Ethania 1427 correspondant au 15 juillet 2006 portant loi de finances complémentaire pour 2006 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cinq milliards six cent vingt trois millions neuf cent quarante trois mille dinars (5.623.943.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre des transports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des transports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006.

Abdelaziz BELKHADEM.

# TABLEAU ANNEXE Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006 au ministre des transports

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	73.252.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	52.070.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	
	accessoires de salaires	3.627.000
	Total de la 1ère partie	128.949.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	100.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	290.000
	Total de la 2ème partie	390.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.447.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	90.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	31.330.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.509.000
	Total de la 3ème partie	37.376.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	17.242.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	14.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	368.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.329.000
34-92	Administration centrale — Loyers	925.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	46.874.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	6.597.000
	Total de la 5ème partie	6.597.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut hydrométéorologique de formation et de recherche (IHFR)	41.450.000
36-02	Subvention au centre national de prévention et de sécurité routières	98.100.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur maritime (ISM)	85.000.000
36-04	Subvention à l'institut supérieur de formation ferroviaire (ISFF)	35.000.000
36-05	Subvention à l'école nationale d'application des techniques de transport terrestre (ENATT)	26.000.000
36-06	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritime de Mostaganem (E.T.F.I.M)	17.820.000
36-07	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritime de Béjaïa (E.T.F.I.M)	18.513.000
	Total de la 6ème partie	321.883.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	500.000
	Total de la 7ème partie	500.000
	Total du titre III	542.569.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	414.000.000
	Total de la 3ème partie	414.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Convention Etat — SNTF	2.500.000.000
44-02	Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux	600.000
44-03	Contribution de l'Etat aux établissements de gestion de services aéroportuaires (E.G.S.A)	3.000.000
44-05	Frais relatifs aux activités de prévention et de sécurité routières	44.000.000
44-06	Contribution à l'office national de la météorologie (O.N.M)	167.000.000
44-07	Contribution à l'établissement national de contrôle technique automobile (ENACTA)	5.000.000
44-08	Contribution à Air Algérie au titre de l'exécution des sujétions de service public	1.200.000.000
	Total de la 4ème partie	3.919.600.000
	Total du titre IV	4.333.600.000
	Total de la sous-section I	4.876.169.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	314.352.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	182.367.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	19.554.000
	Total de la 1ère partie	516.273.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	36.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	690.000
	Total de la 2ème partie	726.000

TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	32.958.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	240.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	124.180.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	11.584.000
	Total de la 3ème partie	168.962.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	20.548.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	10.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	9.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	10.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	842.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	3.105.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.268.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	50.000
	Total de la 4ème partie	55.813.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	6.000.000
	Total de la 5ème partie	6.000.000
	Total du titre III	747.774.000
	Total de la sous-section II	747.774.000
	Total de la section I	5.623.943.000
	Total des crédits ouverts au ministre des transports	5.623.943.000

Décret exécutif n° 06-313 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre de l'éducation nationale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

Vu l'ordonnance n° 06-04 du 19 Journada Ethania 1427 correspondant au 15 juillet 2006 portant loi de finances complémentaire pour 2006 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux cent vingt deux milliards quatre cent cinquante cinq millions douze mille dinars (222.455.012.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre de l'éducation nationale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre de l'éducation nationale

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	101.157.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	80.794.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	4.000.000
	Total de la 1ère partie	185.951.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	205.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	Mémoire
	Total de la 2ème partie	205.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.600.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	120.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	43.856.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.928.000
	Total de la 3ème partie	53.504.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	18.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	6.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	20.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	200.000
34-42	Administration centrale — Personnel coopérant — Remboursement de frais	11.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	7.248.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	20.000
	Total de la 4ème partie	66.768.000
	5ème Partie	00.708.000
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	6.747.000
00 01	Total de la 5ème partie	6.747.000
	6ème Partie	0.747.000
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'école internationale algérienne en France	285.000.000
36-21	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental	7.945.000.000
36-31	Subventions aux établissements d'enseignement secondaire et technique	5.614.000.000
36-35	Subventions aux instituts de formation et de perfectionnement des maîtres de l'école fondamentale	262.000.000
36-39	Subvention à l'institut national de formation et de perfectionnement des personnels de l'éducation (I.N.F.P)	50,000,000
36-43	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental 1er et 2ème cycles avec internat	59.000.000
36-45	Subvention à l'institut national de recherche en éducation (I.N.R.E)	107.000.000 40.000.000
36-49	Subvention à l'office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes.	
36-51	Subvention à l'office national d'enseignement et de formation à distance (O.N.E.F.D)	98.000.000 8.000.000
36-53	Subvention au centre d'approvisionnement et de maintenance des équipements et moyens didactiques (C.A.M.E.M.D)	
36-58	Subvention à l'office national des examens et concours (ONEC)	115.000.000
36-59	Subvention au centre national de documentation pédagogique (CNDP)	840.000.000
36-60	Subvention à l'observatoire national de l'éducation et de la formation (ONEF).	49.000.000
36-60 36-61	Subvention au centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement	13.000.000
	de tamazight (CNPLET)	20.000.000
36-62	Subvention au centre national d'intégration des innovations pédagogiques et de développement des technologies de l'information et de la communication en éducation	31.000.000
	Total de la 6ème partie	15.486.000.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	8.000.000
37-03	Administration centrale — Etudes	3.000.000
37-04	Frais de fonctionnement du projet d'appui à la réforme du système éducatif en Algérie (MEDA II)	50.000.000
37-05	Subvention au conseil national de l'éducation et de la formation (CNEF)	12.000.000
	Total de la 7ème partie	73.000.000
	Total du titre III	15.872.175.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-11	Action éducative exceptionnelle	199.161.000
42-51	Frais de fonctionnement de la commission nationale de l'UNESCO	3.000.000
	Total de la 2ème partie	202.161.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Bourses aux élèves des établissements des enseignements fondamental et secondaire	413.820.000
43-41	Encouragement aux œuvres complémentaires de l'école	5.000.000
43-42	Cantines scolaires	6.494.371.000
43-43	Action éducative en faveur de l'émigration	240.000.000
43-60	Encouragement pour la formation et le perfectionnement des personnels de l'éducation nationale	570.000.000
43-61	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement fondamental	70.000.000
43-62	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement secondaire et technique	36.000.000
43-63	Frais de fonctionnement de la commission nationale des programmes	60.500.000
	Total de la 3ème partie	7.889.691.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Allocation spéciale de scolarité au profit des enfants démunis	6.000.000.000
	Total de la 6ème partie	6.000.000.000
	7ème Partie	
	Action sociale — Prévoyance	
47-21	Santé scolaire	197.000.000
	Total de la 7ème partie	197.000.000
	Total du titre IV	14.288.852.000
	Total de la sous-section I	30.161.027.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	1.945.458.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	1.719.700.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	85.419.000
	Total de la 1ère partie	3.750.577.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	3.600.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	140.622.000
	Total de la 2ème partie	144.222.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	182.566.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	862.688.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	98.952.000
	Total de la 3ème partie	1.144.206.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	130.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	49.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	100.800.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	65.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	2.216.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	19.000.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	852.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	1.500.000
	Total de la 4ème partie	368.368.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	26.000.000
	Total de la 5ème partie	26.000.000
	Total du titre III	5.433.373.000
	Total de la sous-section II	5.433.373.000
	SOUS-SECTION III	
	ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL, SECONDAIRE ET TECHNIQUE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Rémunérations principales	56.196.657.000
31-22	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Indemnités et allocations diverses	50.144.615.000
31-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Rémunérations principales	16.315.964.000
31-32	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Indemnités et allocations diverses	17.860.896.000
	Total de la 1ère partie	140.518.132.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental Prestations à caractère familial	5.438.000.000
33-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Sécurité sociale	26.585.388.000
33-24	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Contribution aux œuvres sociales	3.075.673.000
33-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Prestations à caractère familial	1.731.635.000
33-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Sécurité sociale	8.544.111.000
33-34	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Contribution aux œuvres sociales	967.673.000
	Total de la 3ème partie	46.342.480.000
	Total du titre III	186.860.612.000
	Total de la sous-section III	186.860.612.000
	Total de la section I	
		222.455.012.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'éducation nationale	222.455.012.000

Décret exécutif n° 06-314 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

Vu l'ordonnance n° 06-04 du 19 Journada Ethania 1427 correspondant au 15 juillet 2006 portant loi de finances complémentaire pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de soixante dix milliards trois cent trente sept millions deux cent soixante seize mille dinars (70.337.276.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	87.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	61.700.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	8.700.000
	Total de la 1ère partie	157.400.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	400.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	Mémoire
	Total de la 2ème partie	400.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.400.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	37.180.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.900.000
	Total de la 3ème partie	44.480.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	60.500.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	8.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	9.200.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	70.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	300.000
34-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Remboursement de frais	100.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.750.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	151.860.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	7.000.000
	Total de la 5ème partie	7.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut de technologie de la santé publique (ITSP)	56.000.000
36-02	Subvention à l'institut national de la santé publique (INSP)	85.000.000
36-03	Subventions aux écoles de formation paramédicales (EFP)	1.315.000.000
36-04	Subvention à l'école nationale de santé publique (ENSP)	73.000.000
36-05	Subvention au laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques	60.000.000
36-06	Subvention à l'agence nationale du sang	43.000.000
36-07	Subvention à l'institut national pédagogique de la formation paramédicale	42.783.000
36-08	Subvention au centre national de la pharmacovigilance et de matériovigilance	24.874.000
36-09	Subvention au centre national de toxicologie	26.200.000
	Total de la 6ème partie	1.725.857.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	73.000.000
	Total de la 7ème partie	73.000.000
	Total du titre III	2.159.997.000
	I	

	1	ODEDITE OF THE
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Action d'éducation sanitaire	4.500.000
43-02	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	4.500.000
43-03	Frais de formation	4.400.000
43-03	Administration centrale — Formation, recyclage et perfectionnement des personnels	12.000.000
	Total de la 3ème partie	20.900.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des secteurs sanitaires et des établissements hospitaliers spécialisés et des centres hospitalouniversitaires	67.163.700.000
46-02	Encouragement aux œuvres de sauvegarde de la santé	1.000.000
46-03	Contribution au financement des activités du Croissant rouge algérien (CRA).	1.250.000
46-05	Administration centrale — Frais de soins et de séjour des démunis non assurés sociaux — Hôpital central de l'Armée	50.000.000
46-07	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique	312.000
46-08	Contribution au fonds pour les urgences et les activités de soins médicaux	Mémoire
46-09	Coopération internationale — Quote-part de l'Algérie au financement des coûts partagés du Programme de coopération Algérie FNUAP (Programme de maîtrise de la croissance démographique)	Mémoire
	Total de la 6ème partie	67.216.262.000
	Total du titre IV	67.237.162.000
	Total de la sous-section I	69.397.159.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	384.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	246.500.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	30.350.000
	Total de la 1ère partie	660.850.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	433.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	400.000
	Total de la 2ème partie	833.000
	25ma Portio	
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
22.11		
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	34.464.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	157.630.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	18.087.000
	Total de la 3ème partie	210.181.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	18.500.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	4.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	9.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	15.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.377.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	12.750.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.146.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	63.253.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	5.000.000
20 11	Total de la 5ème partie	5.000.000
	Total du titre III	940.117.000
	Total de la sous-section II	940.117.000
	Total de la section I	70.337.276.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière	70.337.276.000

Décret exécutif n° 06-315 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, à la ministre de la culture.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

Vu l'ordonnance n° 06-04 du 19 Journada Ethania 1427 correspondant au 15 juillet 2006 portant loi de finances complémentaire pour 2006 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de sept milliards trois cent quarante six millions cinq cent trente neuf mille dinars (7.346.539.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, à la ministre de la culture, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et la ministre de la culture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, à la ministre de la culture

	u m mmstre de la calcare	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	75.297.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	58.876.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	9.000.000
	Total de la 1ère partie	143.173.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	42.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	1.500.000
	Total de la 2ème partie	1.542.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.100.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	94.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	33.543.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.698.000
	Total de la 3ème partie	40.435.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	28.120.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.731.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	1.826.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	16.700.000
34-05	Administration centrale — Habillement	232.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.610.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.200.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	53.429.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	20.000.000
33-01		20.000.000
	Total de la 5ème partie	20.000.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions à l'institut national supérieur et aux instituts régionaux de formation musicale	225.334.000
36-02	Subvention à la Bibliothèque Nationale d'Algérie (B.N.A.)	162.558.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur des métiers des arts, du spectacle et de l'audiovisuel	52.542.000
36-05	Subventions à l'école supérieure et aux écoles régionales des Beaux-Arts	232.631.000
36-05	Subvention au Palais de la culture	48.729.000
36-07	Subvention à l'agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques (ANAPSMH)	177.802.000
36-08	Subvention à l'office du Parc national de l'Ahaggar (O.P.N.A.)	174.103.000
36-09	Subvention à l'office du Parc national du Tassili (O.P.N.T.)	51.198.000
36-10	Subventions aux musées nationaux	202.571.000
36-10	Subventions aux maisons de la culture	451.143.000
36-11	Subventions aux établissements de la cinématographie	61.739.000
36-12 36-13	Subvention au centre culturel algérien de Paris	67.320.000
36-14	Subvention à l'office de la protection et de la promotion de la vallée du M'Zab	21.636.000
36-15	Subvention au centre de la culture et des arts du Palais des Raïs	23.616.000
	Total de la 6ème partie	1.952.922.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	54.000.000
37-04	Administration centrale — Organisation de manifestations culturelles et cinématographiques	54.000.000 819.000.000
37-05	Administration centrale — Contribution au fonds national de préparation et d'organisation de la manifestation "Alger, capitale de la culture arabe"	3.500.000.000
	Total de la 7ème partie	4.373.000.000
	Total du titre III	6.584.501.000
	10tal da tido 111	0.504.501.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	1.500.000
43-04	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère culturel	25.000.000
	Total de la 3ème partie	26.500.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-06	Administration centrale — Contribution aux activités théâtrales	119.000.000
44-10	Administration centrale — Contribution aux revues culturelles ETHAKAFA, AMAL et ALOUANE	3.800.000
44-12	Administration centrale — Contribution au centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (C.N.R.P.A.H.)	65.000.000
44-13	Administration centrale — Contribution au Ballet national	15.975.000
44-14	Administration centrale — Contribution à l'orchestre symphonique national	12.500.000
44-15	Administration centrale — Contribution à l'office national de l'information et de la culture	20.000.000
44-16	Administration centrale — Contribution à l'office Riadh El Feth	18.000.000
	Total de la 4ème partie	254.275.000
	Total du titre IV	280.775.000
	Total de la sous-section I	6.865.276.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	154.666.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	117.303.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	36.742.000
	Total de la 1ère partie	308.711.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	11.879.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	225.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	67.992.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	4.280.000
	Total de la 3ème partie	84.376.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	19.200.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	5.760.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	7.200.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	14.400.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	480.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	4.320.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	216.000
	Total de la 4ème partie	51.576.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	9.600.000
	Total de la 5ème partie	9.600.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Organisation de manifestations culturelles.	27.000.000
	Total de la 7ème partie	27.000.000
	Total du titre III	481.263.000
	Total de la sous-section II	481.263.000
	Total de la section I	7.346.539.000
	Total des crédits ouverts à la ministre de la culture	7.346.539.000

Décret exécutif n° 06-316 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

Vu l'ordonnance n° 06-04 du 19 Journada Ethania 1427 correspondant au 15 juillet 2006 portant loi de finances complémentaire pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de neuf cent cinquante huit millions trois cent quatre vingt quatre mille dinars (958.384.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
J	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
J	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	44.274.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	43.634.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.622.000
	Total de la 1ère partie	91.530.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	Mémoire
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	Mémoire
	Total de la 2ème partie	Mémoire

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.071.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	10.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	21.977.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.888.000
	Total de la 3ème partie	25.946.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	15.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	980.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.012.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	8.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	260.000
34-06	Administration centrale — Impression de dépliants et de brochures à caractère artisanal	300.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	5.300.000
34-92	Administration centrale — Loyers	800.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	1	-
	Total de la 4ème partie	34.662.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	958.000
	Total de la 5ème partie	958.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions aux centres de facilitation des petites et moyennes entreprises	81.901.000
36-03	Subvention à l'agence nationale de développement de la petite et moyenne entreprise (AND-PME)	40.800.000
	Total de la 6ème partie	122.701.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	8.000.000
37-03	Subventions pour frais de fonctionnement du conseil national consultatif de promotion des petites et moyennes entreprises	13.000.000
	Total de la 7ème partie	21.000.000
	Total du titre III	296.797.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	3.500.000
43-02	Administration centrale — Manifestations artisanales	8.000.000
	Total de la 3ème partie	11.500.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique	25.100.000
44-02	Contribution à la chambre nationale de l'artisanat et des métiers (C.N.A.M.)	8.500.000
44-03	Administration centrale — Contribution aux frais de fonctionnement de l'unité de gestion du programme (U.G.P)MEDA-Appui au développement des PME-PMI en Algérie	50,000,000
44-04	Contribution aux chambres de l'artisanat et des métiers (C.A.M)	62.000.000
44-05	Contribution à l'agence nationale de l'artisanat traditionnel (A.N.A.R.T)	15.000.000
	Total de la 4ème partie	160.600.000
	Total du titre IV	172.100.000
	Total de la sous-section I	468.897.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III  MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	171.747.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	145.985.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	24.906.000
	Total de la 1ère partie	342.638.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	Mémoire
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	Mémoire
	Total de la 2ème partie	Mémoire

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	5.856.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	Mémoire
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	79.433.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	1.579.000
	Total de la 3ème partie	86.868.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	16.394.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	2.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	15.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	16.800.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	656.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	2.326.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	808.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	258.000
	Total de la 4ème partie	54.242.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	5.739.000
	Total de la 5ème partie	5.739.000
	Total du titre III	489.487.000
	Total de la sous-section II	489.487.000
	Total de la section I	958.384.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat	958.384.000

Décret exécutif nº 06-317 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006;

Vu l'ordonnance n° 06-04 du 19 Journada Ethania 1427 correspondant au 15 juillet 2006 portant loi de finances complémentaire pour 2006;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cinq milliards soixante seize millions cent soixante treize mille dinars (5.076.173.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'habitat et de l'urbanisme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006.

Abdelaziz BELKHADEM.

### TABLEAU ANNEXE

### Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	70.764.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	55.196.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	6.341.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales.	195.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	52.000
	Total de la 1ère partie	132.548.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	315.000
	Total de la 2ème partie	315.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.400.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	200.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	31.553.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.077.000
	Total de la 3ème partie	39.230.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	24.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.252.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	15.710.000
34-05	Administration centrale — Habillement	213.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.712.000
34-92	Administration centrale — Loyers	638.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	54.535.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	5.082.000
	Total de la 5ème partie	5.082.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	8.000.000
	Total de la 7ème partie	8.000.000
	Total du titre III	239.710.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
42.01		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	26.000.000
	Total de la 3ème partie	26.000.000
	<u>-</u>	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Prix national de l'architecture	1.000.000
44-03	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique	196.000
44-06	Contribution au centre national de recherche appliquée en génie parasismique (C.G.S)	42.960.000
44-07	Contribution au centre national d'études et de recherche intégrées du bâtiment (C.N.E.R.I.B)	46.000.000
	Total de la 4ème partie	90.156.000
	Total du titre IV	116.156.000
	Total de la sous-section I	355.866.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rémunérations	
31-12	principales	832.569.000
31-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	457.913.000 36.572.000
	Total de la 1ère partie	1.327.054.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rentes d'accidents du travail	240,000
32-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Pensions de service et pour dommages corporels	240.000 1.302.000
	Total de la 2ème partie	1.542.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Prestations à caractère familial	84.191.000
33-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Prestations facultatives	830.000
33-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Sécurité sociale	322.621.000
33-14	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Contribution aux œuvres sociales	29.992.000
	Total de la 3ème partie	437.634.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Remboursement de frais	13.300.000
34-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Matériel et mobilier	10.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Fournitures	7.587.000
34-14	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Charges annexes	19.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Habillement	2.602.000
34-91	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Parc automobile	17.924.000
34-93	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Loyers	4.673.000
34-98	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	352.000
	Total de la 4ème partie	75.438.000
	5) P. 4'.	
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Entretien des	
35-11	immeubles	9.712.000
	Total de la 5ème partie	9.712.000
	Total du titre III	1.851.380.000
	Total de la sous-section II	1.851.380.000
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DU LOGEMENT	
	ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	lère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Rémunérations principales	1.260.511.000
31-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Indemnités et allocations diverses	693.281.000
31-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	106.639.000
	Total de la 1ère partie	2.060.431.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	_
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Rentes d'accidents du travail	210.000
32-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Pensions de service et pour dommages corporels	1.654.000
	Total de la 2ème partie	1.864.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Prestations à caractère familial	152.063.000
33-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Prestations facultatives	
33-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Sécurité sociale	538.000
33-14	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Contribution aux œuvres sociales	488.448.000
	Total de la 3ème partie	47.334.000 688.383.000
	·	088.383.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics —	
	Remboursement de frais	18.140.000
34-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Matériel et mobilier	11.704.000
34-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Fournitures	8.226.000
33-14	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Charges annexes	21.538.000
34-15	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Habillement	2.262.000
34-91	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Parc automobile	35.339.000
34-93	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Loyers	9.573.000
34-98	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	72.000
	Total de la 4ème partie	106.854.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Entretien des immeubles	11.395.000
	Total de la 5ème partie	11.395.000
	Total du titre III	2.868.927.000
	Total de la sous-section III	2.868.927.000
	Total de la section I	5.076.173.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'habitat et de	
	l'urbanisme	5.076.173.000

Décret exécutif n° 06-318 du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre de l'emploi et de la solidarité nationale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

Vu l'ordonnance n° 06-04 du 19 Journada Ethania 1427 correspondant au 15 juillet 2006 portant loi de finances complémentaire pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de soixante quinze milliards sept cent quarante six millions cent soixante trois mille sept cent cinquante dinars (75.746.163.750 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au ministre de l'emploi et de la solidarité nationale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'emploi et de la solidarité nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre de l'emploi et de la solidarité nationale

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA			
	SECTION I				
	SECTION UNIQUE				
	SOUS-SECTION I				
	SERVICES CENTRAUX				
	TITRE III				
	MOYENS DES SERVICES				
	1ère Partie				
	Personnel — Rémunérations d'activité				
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	55.391.000			
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	45.136.000			
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et				
	accessoires de salaires	4.616.000			
	Total de la 1ère partie	105.143.000			
	2ème Partie				
	Personnel — Pensions et allocations				
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	30.000			
	Total de la 2ème partie	30.000			
	3ème Partie				
	Personnel — Charges sociales				
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.126.000			
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	30.000			
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	24.833.000			
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.494.000			
	Total de la 3ème partie	28.483.000			

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	4ème Partie		
	Matériel et fonctionnement des services		
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	15.000.000	
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.596.000	
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.239.000	
34-04	Administration centrale — Charges annexes	11.128.000	
34-05	Administration centrale — Habillement	236.000	
34-81	Administration centrale — Parc automobile	2.295.000	
34-92	Administration centrale — Loyers	622.000	
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000	
	Total de la 4ème partie	36.126.000	
	5ème Partie		
	Travaux d'entretien		
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	2.000.000	
55-01		Z.UUU.UUU	
	Total de la 5ème partie	2.000.000	
	6ème Partie		
	Subventions de fonctionnement		
36-01	Subvention au centre d'accueil pour femmes victimes de violences et en situation de détresse	16.000.000	
36-02	Subvention au centre national de formation professionnelle pour handicapés physiques (C.N.F.P.H.P.) Khemisti	48.790.000	
36-03	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés pour l'enfance et l'adolescence et de l'assistance sociale (C.N.F.P.S) Birkhadem	29.599.000	
36-04	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés des établissements pour handicapés (C.N.F.P.H.) Constantine	49.913.000	
36-05	Subventions aux établissements spécialisés	4.207.982.000	
36-07	Subvention à l'agence nationale de l'emploi (ANEM)	70.721.750	
36-08	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Birkhadem	51.564.000	
36-09	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Constantine	25.109.000	
36-10	Subvention à l'établissement Dar-Rahma d'Oran	24.728.000	
	Total de la 6ème partie	4.524.406.750	
	7ème Partie		
	Dépenses diverses		
37-01	Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires	1.250.000	
37-03	Administration centrale — Frais de fonctionnement du comité national de solidarité	4.000.000	
37-05	Administration centrale — Frais de documentation technique et d'impression.	4.000.000	
	Total de la 7ème partie	9.250.000	
	Total du titre III	4.705.438.750	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA			
	TITRE IV				
	INTERVENTIONS PUBLIQUES				
	3ème Partie				
	Action éducative et culturelle				
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	5.000.000			
	Total de la 3ème partie	5.000.000			
	4ème Partie				
	Action économique — Encouragements et interventions				
44-04	Emplois d'attente — Contrats de pré-emploi (C.P.E.)	11.159.945.000			
44-05	Emplois d'attente — Emplois saisonniers d'intérêt local (E.S.I.L.)	3.575.553.000			
	Total de la 4ème partie	14.735.498.000			
	6ème Partie				
	Action sociale — Assistance et solidarité				
46-02	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère social	207.812.000 46.000.000			
46-03	Administration centrale — Frais de transport des aveugles et leurs accompagnateurs et des personnes sans revenus présentant un handicap auditif, moteur, mental, une maladie incurable et invalidante				
46-04	Administration centrale — Contribution à l'établissement public d'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (E.P.I.H.)	87.000.000			
46-05	Administration centrale — Contribution à l'agence de développement social (ADS)	33.136.124.000			
46-09	Dotation au fonds de solidarité nationale au titre de la mise en œuvre de la cherte pour la paix et la réconciation nationale	15.681.600.000			
	Total de la 6ème partie	49.158.536.000			
	Total du titre IV	63.899.034.000			
	Total de la sous-section I	68.604.472.750			
	SOUS-SECTION II				
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT				
	TITRE III				
	MOYENS DES SERVICES				
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité				
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	260.571.000			
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	200.534.000			
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires	200.334.000			
31-13	et accessoires de salaires	14.260.000			
	Total de la 1ère partie	475.365.000			

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	2ème Partie		
	Personnel — Pensions et allocations		
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	87.000	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	270.000	
	Total de la 2ème partie	357.000	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	20.112.000	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	966.306.000	
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	11.910.000	
	Total de la 3ème partie	998.328.000	
	4ème Partie		
	Matériel et fonctionnement des services		
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	5.286.000	
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	3.638.000	
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	4.528.000	
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	9.584.000	
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	622.000	
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	6.480.000	
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.850.000	
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	240.000	
	Total de la 4ème partie	32.228.000	
	5ème Partie		
	Travaux d'entretien		
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	3.000.000	
	Total de la 5ème partie	3.000.000	
	Total du titre III	1.509.278.000	
	TITRE IV		
	INTERVENTIONS PUBLIQUES		
	6ème Partie		
	Action sociale — Assistance et solidarité		
46-10	Services déconcentrés de l'Etat — Enfants assistés et protection de l'enfance	167.459.000	
46-15	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions et allocations à verser aux handicapés à 100%	5.076.000.000	
	Total de la 6ème partie	5.243.459.000	
	Total du titre IV	5.243.459.000	
	Total de la sous-section II	6.752.737.000	

Nos DEC		CDEDITE OLIVEDTE		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA		
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DE L'EMPLOI			
	TITRE III MOYENS DES SERVICES			
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité			
31-21	Services déconcentrés de l'emploi — Rémunérations principales	163.771.000		
31-22 31-23	Services déconcentrés de l'emploi — Indemnités et allocations diverses  Services déconcentrés de l'emploi — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	91.278.000		
	Total de la 1ère partie	<u>19.418.000</u> <u>274.467.000</u>		
	2ème Partie  Personnel — Pensions et allocations			
32-22	Services déconcentrés de l'emploi — Pensions de service et pour dommages			
	Corporels	300.000		
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales			
33-21	Services déconcentrés de l'emploi — Prestations à caractère familial	16.612.000		
33-23	Services déconcentrés de l'emploi — Sécurité sociale	63.771.000		
33-24	Services déconcentrés de l'emploi — Contribution aux œuvres sociales	6.135.000		
	Total de la 3ème partie	86.518.000		
	4ème Partie			
	Matériel et fonctionnement des services			
34-21	Services déconcentrés de l'emploi — Remboursement de frais	6.578.000		
34-22	Services déconcentrés de l'emploi — Matériel et mobilier	3.536.000		
34-23	Services déconcentrés de l'emploi — Fournitures	4.125.000		
34-24	Services déconcentrés de l'emploi — Charges annexes	4.356.000		
34-25	Services déconcentrés de l'emploi — Habillement	422.000		
34-92	Services déconcentrés de l'emploi — Parc automobile	3.240.000		
34-94 34-99	Services déconcentrés de l'emploi — Loyers	1.300.000		
34-99	Indemnités dues par l'Etat.	112.000		
	Total de la 4ème partie	23.669.000		
	5ème Partie  Travaux d'entretien			
35-21	Services déconcentrés de l'emploi — Entretien des immeubles	4.000.000		
	Total de la 5ème partie	4.000.000		
	Total du titre III	388.954.000		
	Total de la sous-section III	388.954.000		
	Total de la section I	75.746.163.750		
	Total des crédits ouverts au ministre de l'emploi et de la solidarité nationale	75.746.163.750		

# **DECISIONS INDIVIDUELLES**

Décrets présidentiels du 9 Chaâbane 1427 correspondant au 2 septembre 2006 mettant fin à des fonctions au titre du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Par décret présidentiel du 9 Chaâbane 1427 correspondant au 2 septembre 2006, il est mis fin, au titre du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, aux fonctions suivantes exercées par MM.:

#### A - Administration centrale:

1 – Abderrezak Guessoum, directeur des réseaux et systèmes d'information et de la communication universitaires.

#### **B** - Etablissements sous tutelle:

- 2 Ahmed Boufelfel, doyen de la faculté des sciences et des sciences de l'ingéniorat à l'université de Guelma ;
- 3 Abdesselem Kaïdi, doyen de la faculté de médecine de l'université de Annaba, sur sa demande.

Par décret présidentiel du 9 Chaâbane 1427 correspondant au 2 septembre 2006, il est mis fin, au titre du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, aux fonctions suivantes exercées par MM.:

#### A - Administration centrale:

1 – Hacène Mehdioui, chargé d'études et de synthèse, appelé à exercer une autre fonction.

### **B** - Etablissements sous tutelle :

- 2 Chabane Bia, doyen de la faculté des sciences économiques et des sciences de gestion à l'université de Tizi Ouzou;
- 3 Nouredine Boumahra, doyen de la faculté de droit, des lettres et des sciences sociales à l'université de Guelma.

Décret présidentiel du 9 Chaâbane 1427 correspondant au 2 septembre 2006 mettant fin aux fonctions du directeur de l'institut national de sciences de la mer et de l'aménagement du littoral "I.S.M.A.L".

Par décret présidentiel du 9 Chaâbane 1427 correspondant au 2 septembre 2006, il est mis fin aux fonctions de directeur de l'institut national de sciences de la mer et de l'aménagement du littoral "I.S.M.A.L.", exercées par M. Mustapha Boulahdid.

Décret présidentiel du 25 Safar 1427 correspondant au 25 mars 2006 portant nomination du recteur de l'université de Skikda.

Par décret présidentiel du 25 Safar 1427 correspondant au 25 mars 2006, M. Ali Kouadria est nommé recteur de l'université de Skikda.

Décrets présidentiels du 9 Chaâbane 1427 correspondant au 2 septembre 2006 portant nomination au titre du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Par décret présidentiel du 9 Chaâbane 1427 correspondant au 2 septembre 2006, sont nommés, au titre du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, MM. :

#### A - Administration centrale:

- 1 Lakhdar Belaz, chargé d'études et de synthèse ;
- 2 Hacène Mehdioui, inspecteur.

### **B** - Etablissements sous tutelle :

- 3 Mohammed Benamor, vice-recteur chargé du développement, de la prospective et de l'orientation à l'université de Béjaïa ;
- 4 Ahmed Aït Saïdi, doyen de la faculté de droit et des sciences économiques à l'université de Béjaïa;
- 5 Benyoucef Benrekia, doyen de la faculté de droit à l'université de Blida;
- 6 Ablazeze Benaïssa, vice-recteur chargé de la formation supérieure, de la formation continue et des diplômes, à l'université de Boumerdès.

Par décret présidentiel du 9 Chaâbane 1427 correspondant au 2 septembre 2006, sont nommés, au titre du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, MM.:

#### A - Administration centrale :

1 – Djamil Hamouli, sous-directeur des agréments, du contrôle et des équivalences.

### **B - Etablissements sous tutelle :**

- 2 Abdelaziz Tairi, vice-recteur chargé de l'animation et de la promotion de la recherche scientifique, des relations extérieures et de la coopération à l'université de Boumerdès ;
- 3 Noureddine Boutaoui, vice-recteur chargé de l'animation et de la promotion de la recherche scientifique, des relations extérieures et de la coopération à l'université de Jijel;
- 4 Ali Melit, vice-recteur chargé de la formation supérieure, de la formation continue et des diplômes à l'université de Jijel;

- 5 Essaïd Leghouchi, doyen de la faculté des sciences à l'université de Jijel ;
- 6 Mohamed Bachir Mebirouk, doyen de la faculté des sciences de gestion à l'université de Jijel;
- 7 Mohammed Rachid Mekidèche, doyen de la faculté des sciences de l'ingénieur à l'université de Jijel ;
- 8 Mohammed Radjradj, directeur du centre universitaire à Ghardaïa ;
- 9 Abderrahmane Bendaas, directeur du centre universitaire à Bordj Bou Arréridj ;
- 10 Louadi Dorgham, secrétaire général de l'université des sciences et de la technologie à Oran ;
- 11 Saïd Laiazidi, secrétaire général de l'université de Tizi Ouzou ;
- 12 Hamida Amiraoui, vice-recteur chargé de l'animation et de la promotion de la recherche scientifique, des relations extérieures et de la coopération à l'université des sciences islamiques "Emir Abdelkader" à Constantine:
- 13 Abdelmalek Bekkouche, doyen de la faculté des sciences de l'ingénieur à l'université de Tlemcen ;
- 14 Smaïl Rouina, directeur du centre universitaire à Tamenghasset.

Par décret présidentiel du 9 Chaâbane 1427 correspondant au 2 septembre 2006, sont nommés, au titre du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Mmes et MM. :

#### A - Administration centrale:

1 – El-Hadj El-Hadi Benarbia, sous-directeur de la réglementation.

#### **B** - Etablissements sous tutelle :

- 2 Foudil Belaouira, secrétaire général à l'université de Constantine ;
- 3 Mohamed Guermoudi, secrétaire général à l'université de Tlemcen ;
- 4 Mustapha Karadji, vice-recteur chargé du développement, de la prospective et de l'orientation à l'université de Sidi Bel Abbès ;
- 5 Ahmed Bouras, directeur du centre universitaire à Oum El Bouaghi ;
- 6 Salah-Eddine Bouaoud, vice-recteur chargé de la formation supérieure de post-graduation, de l'habilitation universitaire et de la recherche scientifique à l'université de Constantine;
- 7 Abdelouaheb Chemmam, vice-recteur chargé de la formation supérieure de graduation, de la formation continue et des diplômes, à l'université de Constantine;
- 8 Mostefa Belmokaddem, vice-recteur chargé de la formation supérieure de post-graduation, de l'habilitation universitaire et de la recherche scientifique à l'université de Tlemcen;
- 9 Salah Boubechiche, vice-recteur chargé des relations extérieures, de la coopération, de l'animation et la communication et des manifestations scientifiques à l'université de Batna;

- 10 Zaïa Berkane épouse Alimazighi, doyenne de la faculté d'électronique et d'informatique à l'université des sciences et de la technologie "Houari Boumediène";
- 11 Embarek Ferkous, vice-recteur chargé du développement, de la prospective et de l'orientation à l'université de Constantine ;
- 12 Moussa Zereg, vice-recteur chargé de la formation supérieure de post-graduation, de l'habilitation universitaire et de la recherche scientifiques à l'université de Batna :
- 13 Hassane Chabane, vice-recteur chargé du développement, de la prospective et de l'orientation à l'université de Batna ;
- 14 Mimoun Zelmat, vice-recteur chargé du développement, de la prospective et de l'orientation à l'université de Boumerdès ;
- 15 Dalila Oukazi épouse Aouf, secrétaire générale à l'université de Chlef ;
- 16 Ahmed Menad, secrétaire général à l'université de Sidi Bel Abbès ;
- 17 Ahmed Boufellah, secrétaire général à l'université de Boumerdès ;
- 18 Ghania Kouache épouse Nezzal, directrice de l'école nationale polytechnique ;
- 19 Hocine Fellag, vice-recteur chargé des relations extérieures, de la coopération, de l'animation et de la communication et des manifestations scientifiques à l'université de Tizi Ouzou;
- 20 Moh Djerdjer Mitiche, vice-recteur chargé de la formation supérieure de post-graduation, de l'habilitation universitaire et de la recherche scientifique à l'université de Tizi Ouzou;
- 21 Arezki Derridj, doyen de la faculté des sciences biologiques et des sciences agronomiques, à l'université de Tizi Ouzou.

Par décret présidentiel du 9 Chaâbane 1427 correspondant au 2 septembre 2006, sont nommés, au titre du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, MM. :

- 1 Mohamed Taïbi, directeur général de l'agence nationale de valorisation des résultats et de la recherche et du développement technologique ;
- 2 Ahmed Hidouche, directeur du centre universitaire de Bouira ;
- 3 Boubakeur Aouati, vice-recteur chargé du développement, de la prospective et de l'orientation, à l'université des sciences islamiques "Emir Abdelkader" à Constantine :
- 4 Smaïl Samai, vice-recteur chargé de la formation supérieure, de la formation continue et des diplômes, à l'université des sciences islamiques "Emir Abdelkader" à Constantine;
- 5 Saïd Fekroun, doyen de la faculté des lettres et des sciences sociales à l'université de M'Sila ;
- 6 Abdelaziz Krada, secrétaire général de l'université des sciences islamiques "Emir Abdelakder" à Constantine.

# ARRETES, DECISIONS ET AVIS

#### MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

Arrêté du 12 Journada Ethania 1427 correspondant au 8 juillet 2006 portant délimitation des périmètres de terres du domaine forestier national destinées à la mise en valeur dans des communes de la wilaya de Skikda.

Le ministre de l'agriculture et du développement rural,

Vu le décret présidentiel n° 06-176 du 27 Rabie Ethani 1427 correspondant au 25 mai 2006 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 90-12 du 1er janvier 1990, modifié et complété, fixant les attributions du ministre de l'agriculture;

Vu le décret exécutif n° 01-87 du 11 Moharram 1422 correspondant au 5 avril 2001 fixant les conditions et les modalités d'autorisation d'usage dans le cadre des dispositions de l'article 35 de la loi n° 84-12 du 23 juin 1984, modifiée et complétée, portant régime général des forêts, notamment son article 3 ;

#### Arrête:

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 3 du décret exécutif n° 01-87 du 11 Moharram 1422 correspondant au 5 avril 2001, susvisé, le présent arrêté a pour objet de délimiter les périmètres des terres du domaine forestier national destinées à la mise en valeur dans des communes de la wilaya de Skikda.

Art. 2. — Les périmètres de mise en valeur du domaine forestier national, objet de l'article 1er ci-dessus, s'étendent sur une superficie de 600 hectares.

Ces périmètres de mise en valeur sont constitués par les aires dont les coordonnées sont fixées ci-après :

COMMUNE	N° DU PERIMETRE	NOM DU PERIMETRE	SUPERFICIE (Ha)	COORDONNEES			
				X1	X2	Y1	Y2
Djendel	1	Lakhyadra	50	896.000	897.500	396.500	398.250
Essebt	2	Oum N'Hal 1	60	893.000	893.600	382.500	383.000
Essebt	3	Tengout	100	889.100	890.800	378.200	380.000
Essebt	4	Oum N'Hal 2	40	892.000	892.400	381.000	382.000
Azzaba	5	Bissy	100	889.100	890.800	393.800	395.000
Azzaba	6	Haloufa	50	889.000	890.000	390.000	389.000
Sidi Mezghiche	7	Arab Staiha	50	854.700	855.500	390.000	390.800
Ouled H'Baba	8	Bousnib	10	882.800	883.300	363.300	364.000
Ouled H'Baba	9	Ain Lekleb	10	887.500	887.700	363.400	363.900
Ouldja Boulbalout	10	Zaouia	50	826.400	827.200	391.600	393.000
Oum Toub	11	Diar Leftat	60	845.200	846.000	387.200	388.900
Beni Zid	12	Hadjar Mefrouche	10	834.000	834.500	401.800	402.400
Ain Kechra	13	Hadjar Mefrouche	10	832.400	833.000	398.400	399.000
TOTAL		600		•	•		

La délimitation de ces périmètres est définie dans le plan annexé à l'original du présent arrêté.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 12 Journada Ethania 1427 correspondant au 8 juillet 2006.

Saïd BARKAT.